

Introduction à IFRS 17

Mai 2022

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.



MISE EN GARDE

Les informations contenues dans ce document reflètent les interprétations actuelles de iA Groupe financier basées sur les faits et circonstances individuels à la date de publication. Ces interprétations, faits et circonstances peuvent changer et conduire à d'autres interprétations ou à des interprétations différentes et peuvent également changer à la suite de la publication finale des directives réglementaires et des orientations de l'industrie relatives à IFRS 17.

Les informations contenues dans cette présentation ont pour seul but de fournir des conseils généraux sur des questions d'intérêt pour l'usage personnel du lecteur, qui accepte l'entière responsabilité de leur utilisation. Par conséquent, il est important de préciser que l'information contenue dans cette présentation ne constitue aucunement, de la part des auteurs ou des diffuseurs, des conseils ou des services en matière de droit, de comptabilité, de fiscalité ou tout autre conseil ou service professionnels que ce soit. À ce titre, cette information ne doit pas être utilisée en remplacement d'une consultation auprès de conseillers spécialisés.

Bien que nous ayons tout mis en œuvre pour que l'information contenue dans cette présentation soit obtenue de sources fiables, iA Groupe financier ne peut être tenu responsable de toute erreur ou omission, ni des résultats obtenus par suite de l'utilisation de cette information. L'information contenue dans cette présentation est fournie « telle quelle », sans aucune garantie quant à son intégralité, à son exactitude, à son actualité, ou quant aux résultats obtenus par suite de son utilisation, et sans aucun engagement explicite ou implicite, de quelque nature que ce soit, y compris, sans restreindre la portée générale de ce qui précède, sans aucune garantie de rendement, de commerciabilité ou de pertinence quant à une fin particulière. Aucun élément de cette présentation ne doit, dans quelque mesure que ce soit, remplacer les recherches personnelles et le bon jugement du lecteur quant à toute question technique ou commerciale.

Table des matières

Cette séance est une
présentation à haut niveau
des concepts clés de
IFRS 17. Elle n'est pas axée
sur la situation spécifique
de iA.

Introduction

4. Nouvelle norme comptable internationale pour contrats d'assurance
5. Portée et calendrier
6. Faits saillants

Évaluation et différences clés avec IFRS 4

8. Méthodes d'évaluation
9. Aperçu du passif des contrats d'assurance
10. Estimation courante – Dépenses attribuables
11. Estimation courante – Taux d'actualisation
12. Estimation courante – Taux d'actualisation et volatilité des bénéfices
13. Ajustement pour le risque
14. MSC – MSC initiale sur les nouveaux contrats
15. MSC – Évolution sur une période (MG)
16. MSC – Construction conceptuelle

Divulgations

18. Bénéfices courants – IFRS 17 p/r IFRS 4
19. Bénéfices courants – Résumé du bénéfice attendu avant impôts
20. Bénéfices futurs

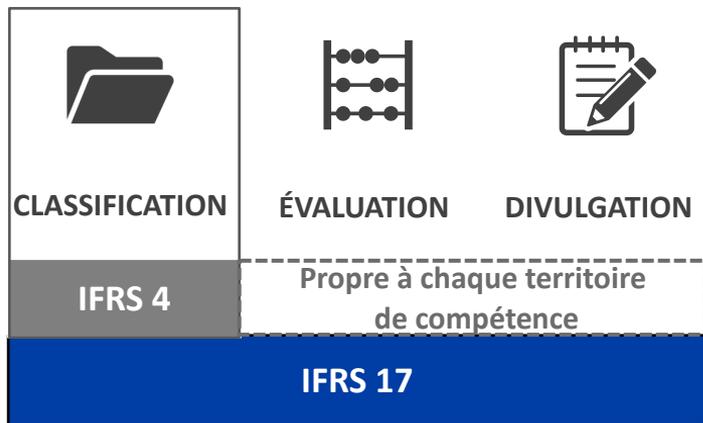
En résumé

Annexe – Glossaire

Changement comptable : effets économiques sous-jacents des activités inchangés

IFRS 17 (première norme complète)
remplace IFRS 4 (norme actuelle)

CONTRATS D'ASSURANCE



Objectifs de l'IASB avec IFRS 17

- Fournir des **informations à jour et pertinentes** sur les **obligations**, les **risques** et la **performance** liés aux contrats d'assurance
- Augmenter la **transparence**, la **compréhensibilité** et la **comparabilité**



	Applicabilité	Exemples
IFRS 9	Instruments financiers	Actifs d'investissement
IFRS 17	Contrats d'assurance	Passif d'assurance Actif de réassurance

¹IFRS 9 (assureurs seulement) : date d'entrée en vigueur obligatoire le 1^{er} janvier 2023 et application rétrospective pour les résultats 2022 retraités optionnelle

Faits saillants

- **Divulgence améliorée** avec séparation des résultats d'assurance et d'investissement
- **Changement dans le moment de reconnaissance des profits** (surtout pour les affaires à long terme)
 - **Nouvelle marge pour services contractuels (MSC)** qui reconnaît les bénéfices à mesure que les services sont fournis
 - **Déconnexion entre taux d'actualisation du passif et actifs** : plus grande volatilité des bénéfices déclarés
- **Adaptations à venir des régimes fiscal et de capital** (aucune réglementation/politique finale publiée à ce jour)
- **Incidences sur les indicateurs clés de performance** tels que le bénéfice tiré des activités de base, le rendement des capitaux propres tiré des activités de base, la valeur comptable et le ratio de solvabilité

Pas touchés

- **Valeur et risques économiques sous-jacents** des produits et des activités d'assurance
- **Activités de gestion de patrimoine** (et autres activités n'impliquant pas l'émission de contrats d'assurance)

Peu touchés

- **Résultats pour les produits à court terme** (tels que l'assurance auto et habitation et l'assurance collective)

Évaluation et différences clés avec IFRS 4

IFRS 4

Méthode canadienne axée sur le bilan
(MCAB)

Primes non acquises
(PNA)

IFRS 17

APPROCHES PAR DÉFAUT

Méthode générale (MG)

applicable aux
contrats à long terme

*Ex. : assurance vie sans participation
et rentes¹*

Méthode des honoraires
variables (MHV)

applicable aux contrats d'assurance
avec participation directe

*Ex. : fonds distincts et assurance vie
avec participation¹*

Priorité de la session

MÉTHODE SIMPLIFIÉE

Méthode de la répartition
des primes (MRP)

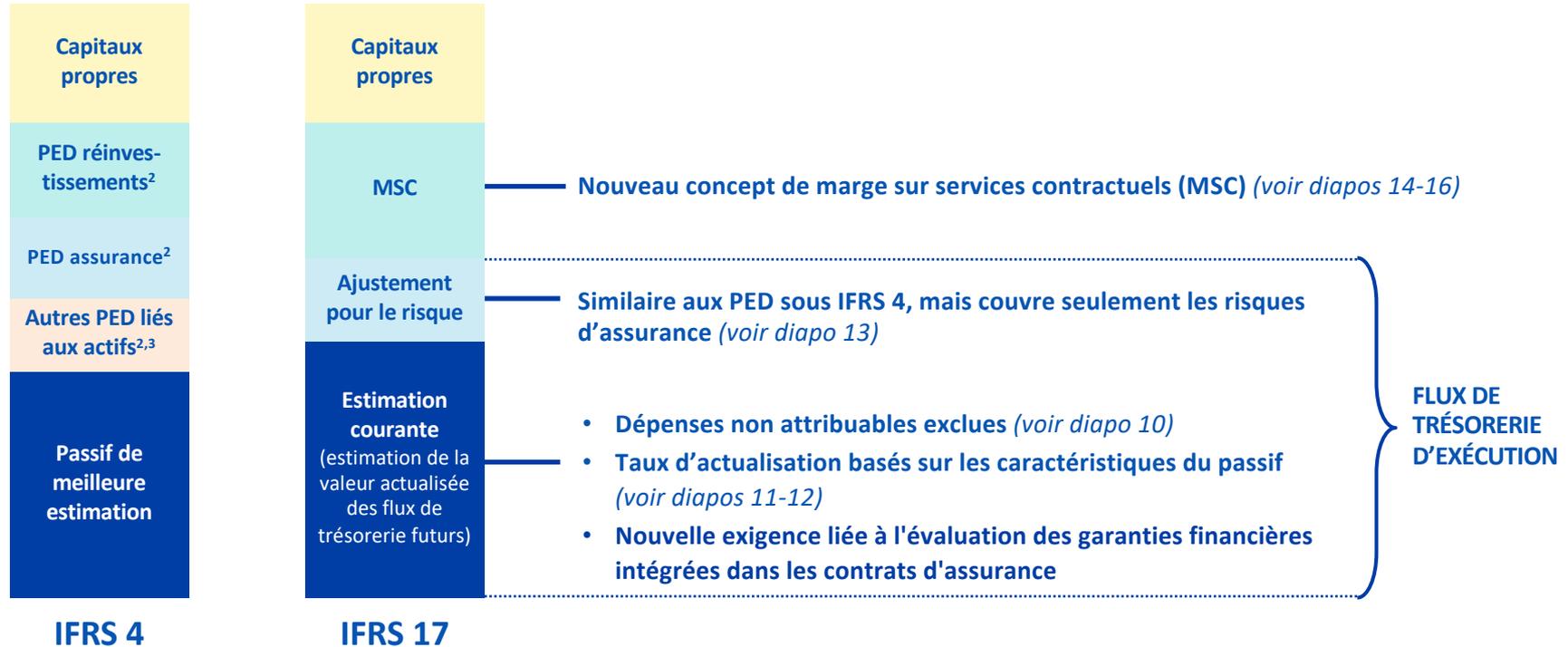
méthode simplifiée permise
pour les contrats à court terme

Ex. : assurance auto et habitation¹

Peu d'impacts

Bilan¹

DIFFÉRENCES CLÉS AVEC IFRS 4



¹ Exemple illustratif d'une entreprise ne subissant aucun impact sur la valeur comptable lors de la transition. La taille relative de chaque élément du bilan n'est donnée qu'à titre d'exemple (ne représente pas la situation de iA).

² Provisions pour écarts défavorables, c'est-à-dire le conservatisme pour couvrir le risque que l'expérience réelle soit moins favorable que prévu.

³ Excluant la PED pour réinvestissements présentée séparément.

Incluses dans l'estimation courante IFRS 17?



Dépenses d'acquisition

Dépenses engagées **pour l'émission des contrats d'assurance**, pour les efforts fructueux et infructueux (y compris l'allocation de certains frais généraux)



Autres dépenses afférentes aux activités d'assurance

- Dépenses pour la **gestion des polices et des réclamations** (y compris l'allocation de certains frais généraux)
- **Dépenses d'investissement pour certains produits** axés sur l'investissement (ex. : fonds distincts)



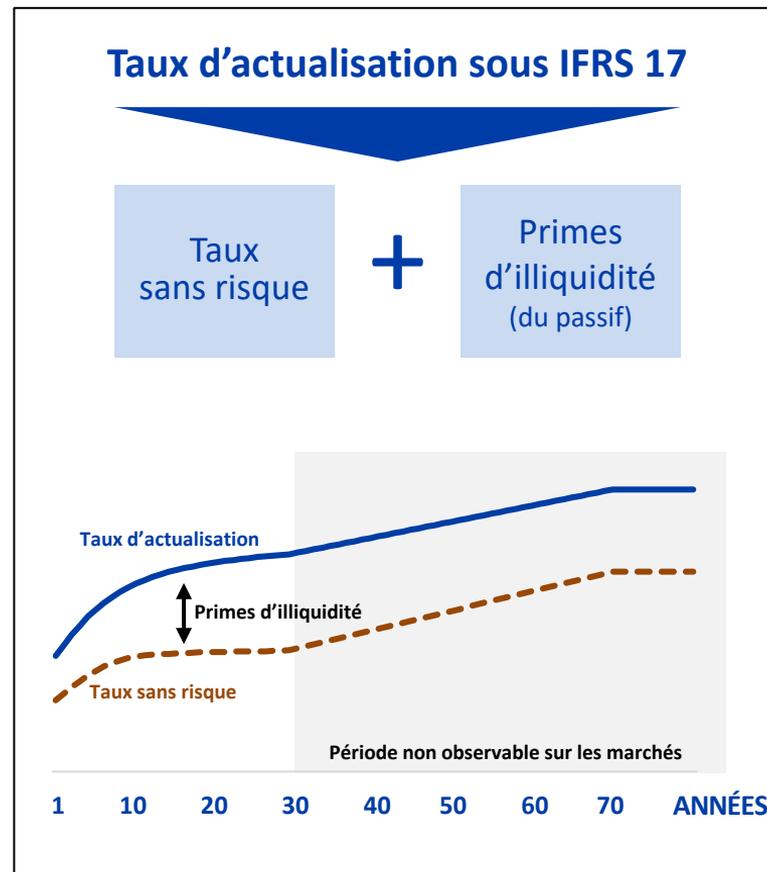
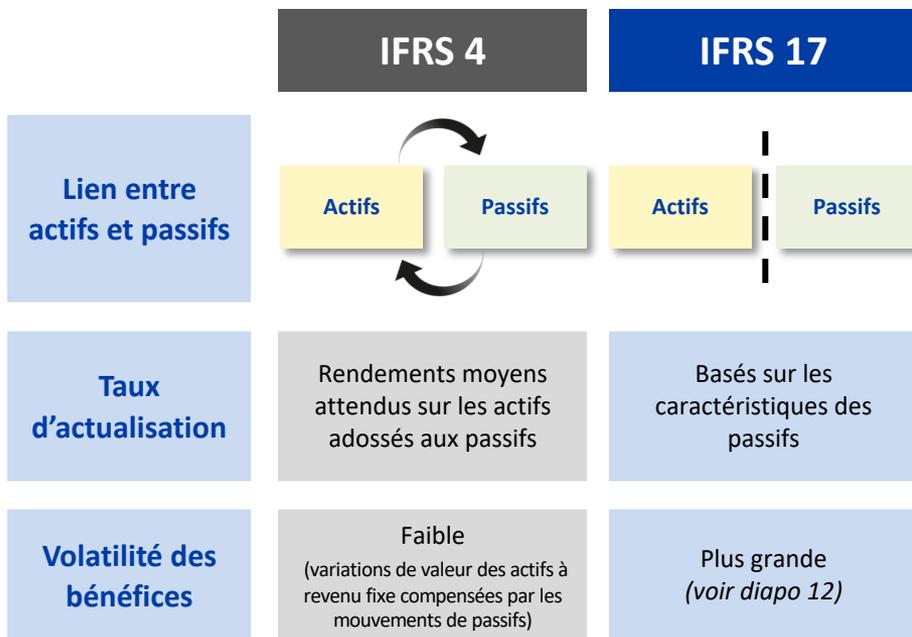
Dépenses non attribuables aux contrats d'assurance

La plupart des dépenses d'investissement et autres frais généraux qui ne sont pas réputés être directement attribuables aux contrats d'assurance



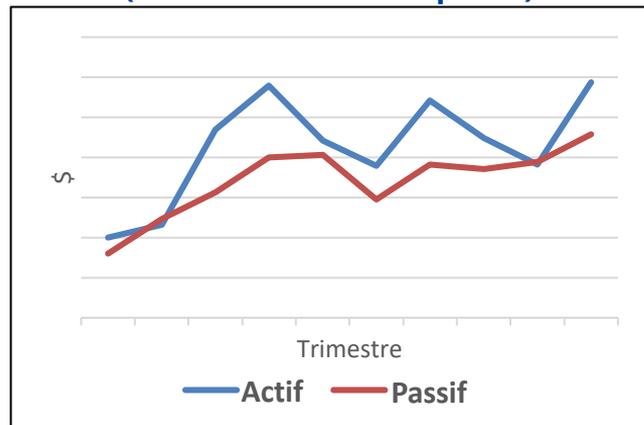
IFRS 4 : quasi-totalité des dépenses incluses dans le passif de meilleure estimation

IFRS 17 : dépenses non attribuables exclues de l'estimation courante, mais incluses dans la MSC (voir diapo 16)

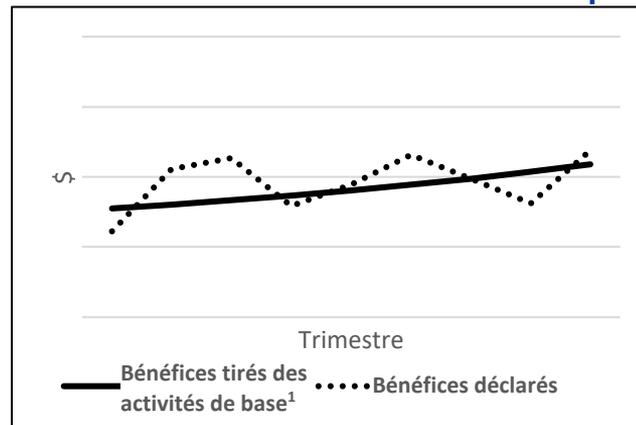


Déconnexion actifs-passifs : engendre une volatilité injustifiée des bénéfices

Déconnexion actifs-passifs (dans l’évaluation comptable)



Volatilité des bénéfices (différence entre variations des actifs et des passifs)



- **Actifs et passifs touchés différemment par les indicateurs de marché** (taux sans risque, marchés boursiers, écarts de crédit, etc.)
- **Volatilité des actifs et des passifs dépendra de leur durée**

Les bénéfices tirés des activités de base élimineront cette volatilité trimestrielle injustifiée (indicateur approprié de la capacité à générer des bénéfices récurrents)

	IFRS 4 PED ¹	IFRS 17 AJUSTEMENT POUR LE RISQUE
Approche	Méthode et fourchettes de marges prescrites par l'Institut canadien des actuaires	Basée sur la rémunération que la compagnie requiert pour prendre en charge le risque
Risques couverts	Risque de réinvestissement Autres risques liés aux actifs	Risque de réinvestissement ² Autres risques liés aux actifs
	Risques d'assurance	Risques d'assurance
Divuligation	Aucune	Niveau de confiance

Niveau de confiance

Exigence de divulgation **permettant la comparaison** de l'ajustement pour le risque entre assureurs

Par exemple, cette divulgation pourrait indiquer qu'il existe une probabilité de 90 % que nos passifs de contrats d'assurance, y compris l'ajustement pour le risque, soient suffisants pour remplir nos obligations envers nos clients (en considérant uniquement les risques d'assurance).

Estimation basée sur l'**évaluation des risques propre à chaque assureur**

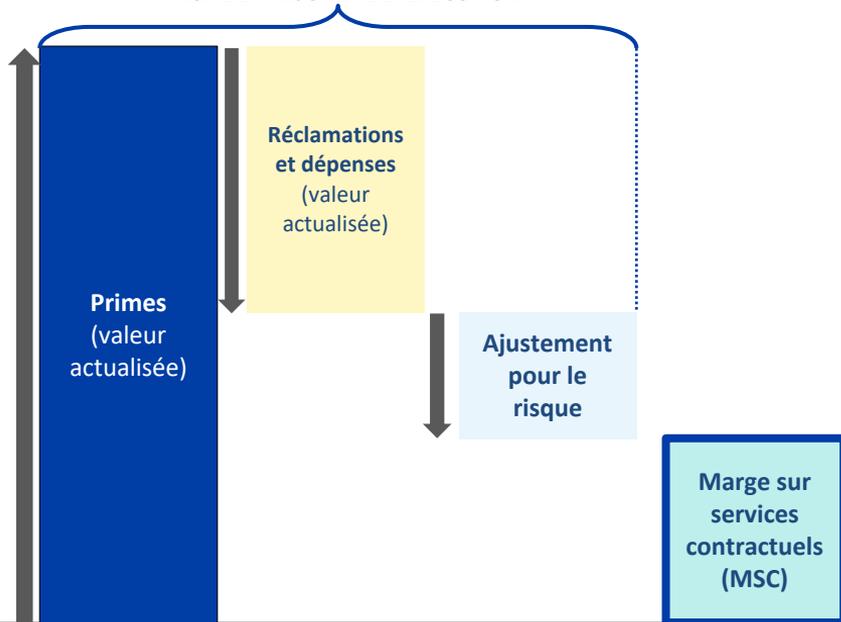
¹ Provisions pour écarts défavorables, c.-à-d. conservatisme pour couvrir le risque que l'expérience réelle soit moins favorable qu'attendu

² Le risque de réinvestissement et les autres risques liés aux actifs sont conceptuellement couverts, respectivement dans la MSC et l'estimation courante (voir diapo 16)

CONTRATS NON DÉFICITAIRES

Profit estimé à l'émission non reconnu immédiatement, mais plutôt reconnu par le biais de l'amortissement futur de la MSC

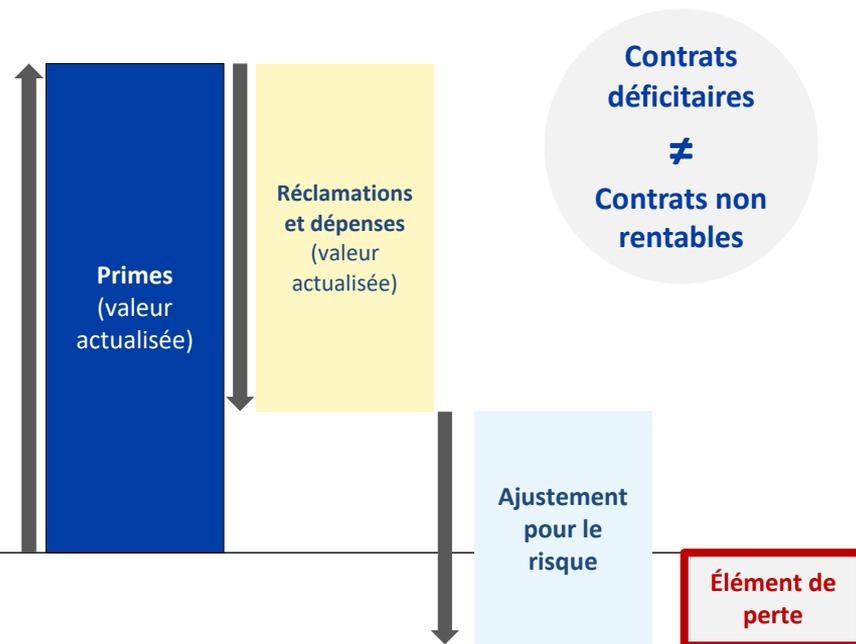
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXÉCUTION



La MSC reflète tous les éléments considérés dans les primes qui ne sont pas considérés dans les flux de trésorerie d'exécution (ex. : dépenses non attribuables).

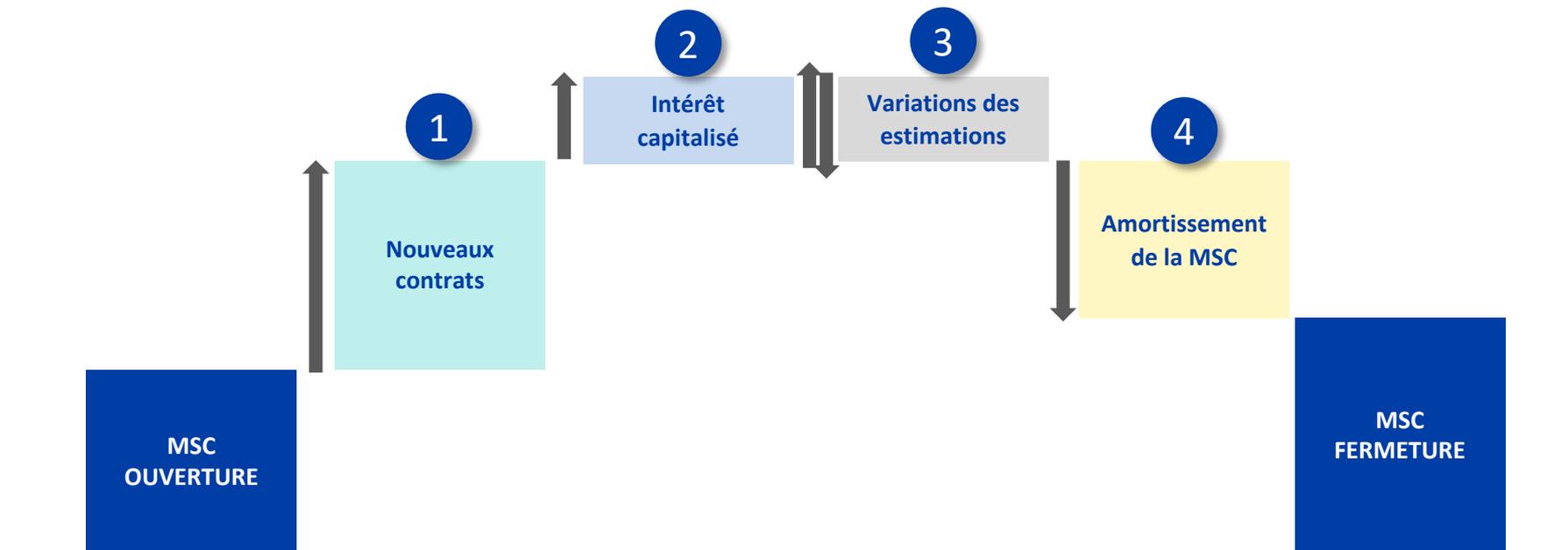
CONTRATS DÉFICITAIRES

Élément de perte reconnu immédiatement



Élément de perte

MSC – Évolution sur une période (méthode générale)



1

Ajout des MSC des nouveaux contrats non déficitaires

2

Intérêt capitalisé basé sur les taux d'actualisation initiaux

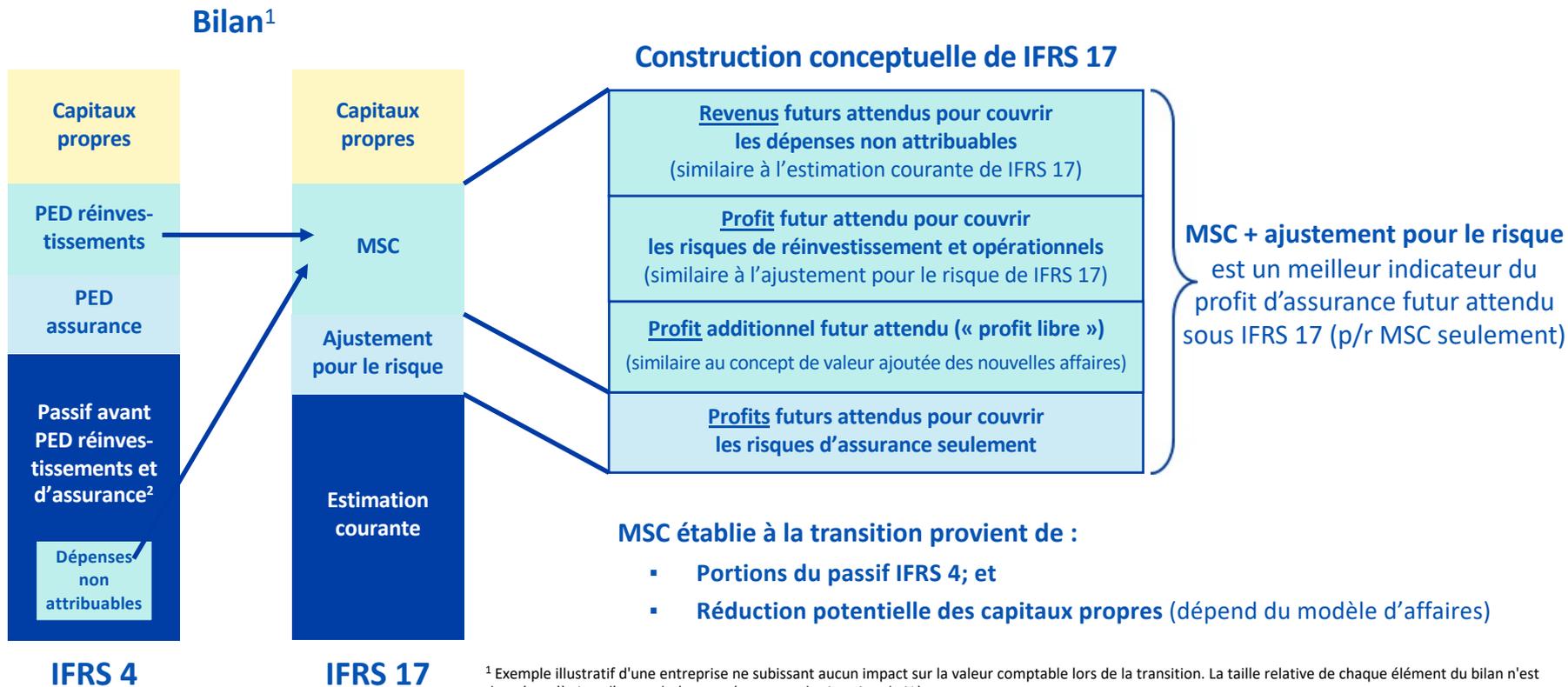
3

Renversement de l'impact sur les flux de trésorerie d'exécution de changements aux hypothèses non financières seulement

4

Libération des bénéfices basée sur les services d'assurance rendus durant la période p/r aux services futurs à rendre

MSC n'est pas uniquement du « profit libre »



¹ Exemple illustratif d'une entreprise ne subissant aucun impact sur la valeur comptable lors de la transition. La taille relative de chaque élément du bilan n'est donnée qu'à titre d'exemple (ne représente pas la situation de iA).

² Équivalent le plus près de l'estimation courante de IFRS 17 (c.-à-d. les flux financiers actualisés à des taux « sans risque + prime d'illiquidité »)

Divulgations

Divulgations plus détaillées et transparentes sous IFRS 17

IFRS 4
Analyse selon la provenance du bénéfice
Bénéfice anticipé sur l'en-vigueur
Gains (pertes) d'expérience
Drain à la vente
Changements d'hypothèses
Revenu sur le capital
Impôts sur le revenu
Résultat net

Informations non-IFRS pour la quasi-totalité

IFRS 17	
État des résultats détaillé (simplifié)	
Résultat des activités d'assurance	Produits des activités d'assurance - Libération ajustement pour le risque - Amortissement MSC - Réclamations et dépenses attendues - Produits des contrats MRP
	Charges des activités d'assurance - Réclamations et dépenses réelles - Pertes sur contrats déficitaires
	Résultat net des activités de réassurance
Résultats d'investissement net	Produits de placement
	Charges financières des contrats d'assurance
Autres (incl. gestion de patrimoine et dépenses non attr.)	
Impôts sur le revenu	
Résultat net	

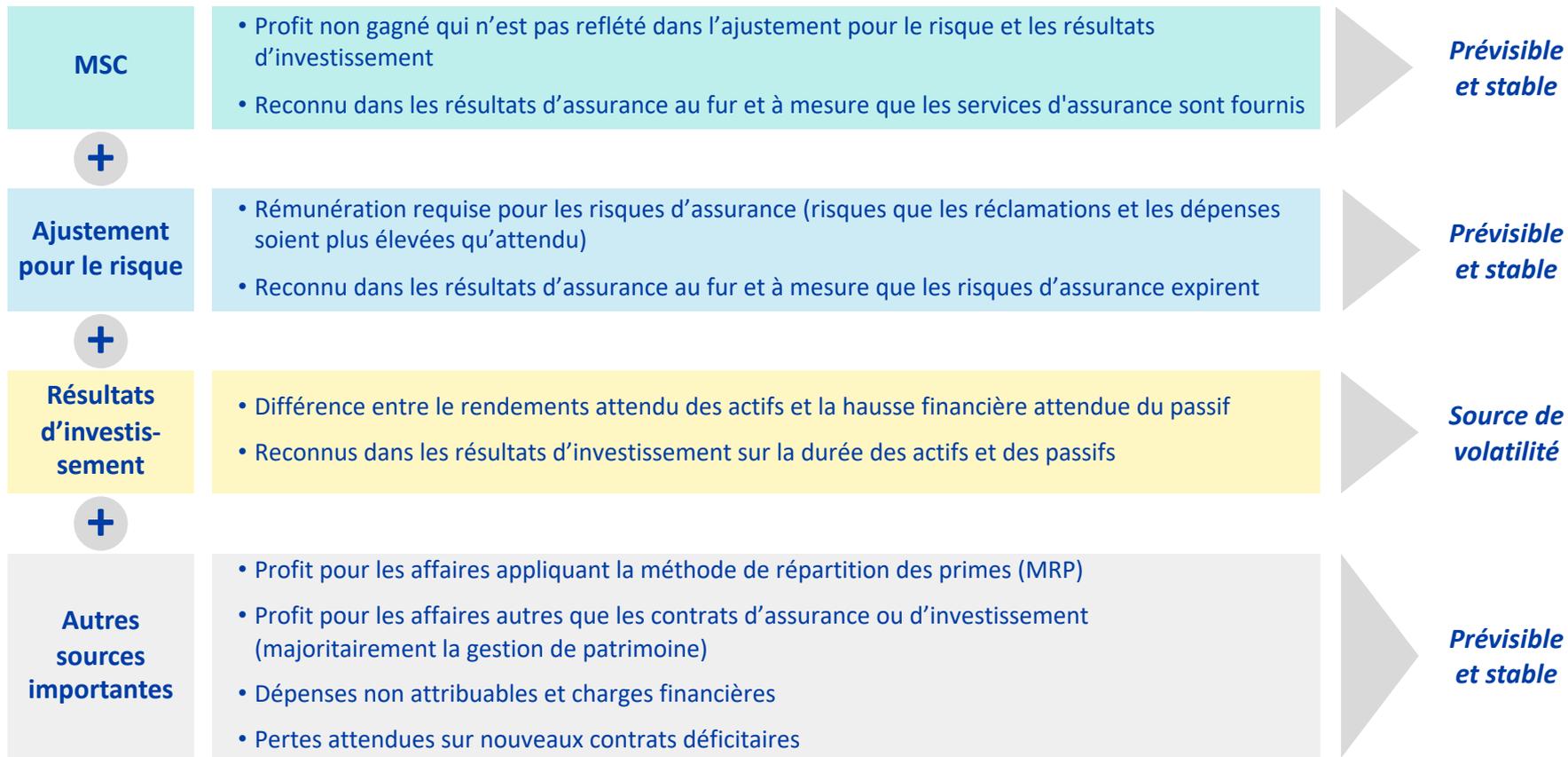
Informations IFRS seulement

État des résultats sera réorganisé en une analyse selon les facteurs du bénéfice, avec :

- Réclamations et dépenses, réelles et prévues, fusionnées en gains/(pertes) d'expérience d'assurance
- Pertes sur contrats déficitaires séparées entre les impacts des nouvelles affaires et ceux des changements d'hypothèses

Performance des contrats de réassurance isolée

Résultats d'investissement et d'assurance séparés



Soldes d'ajustement pour le risque et de MSC : indicateurs importants de libérations futures

Ajustement pour le risque et MSC pour l'en-vigueur

- Soldes et rapprochements
- Reconnaissance future de la MSC

Rapprochement du passif

	EVAFTF	AR	MSC	Total
Solde (début)	XX	XX	XX	XX
Rapprochement	XX	XX	XX	XX
Solde (fin)	XX	XX	XX	XX

Reconnaissance future de la MSC aux résultats

	< 1 an	1-5 ans	...	Total
Amort. attendu	XX	XX	XX	XX

Ajustement pour le risque et MSC pour les nouvelles affaires

- Soldes initiaux

Contrats initialement reconnus durant la période

	Non déficitaires	Déficitaires
<i>EVAFTF – Flux sortants</i>	XX	XX
<i>EVAFTF – Flux entrants</i>	XX	XX
EVAFTF	XX	XX
AR	XX	XX
MSC	XX	-
Perte sur contrats déficitaires	-	XX

Norme de capital 2023 : attendu que la **MSC** sera incluse dans le **capital disponible de catégorie 1**

En résumé

- **IFRS 17 et IFRS 9 entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023**
- **Valeur et risques économiques sous-jacents des activités d'assurance non touchés**
- **IFRS 17 est un changement comptable qui a une incidence sur le moment de reconnaissance des profits**
 - Revenus provenant de la MSC comptabilisés lorsque les services sont fournis
 - Passifs déconnectés des actifs, causant une volatilité accrue des bénéfices
- **Divulgations plus détaillées et transparentes sous IFRS 17**
- **En plus des indicateurs financiers clés actuels, les soldes d'ajustement pour le risque et de MSC seront des indicateurs importants des bénéfices futurs**
- **Règles en matière de capital et de fiscalité pour 2023 pas encore finalisées**



Si vous avez des questions en lien avec les sujets discutés au cours de cette séance, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des relations avec les investisseurs de iA : investisseurs@ia.ca.

Aucune offre ou sollicitation d'achat

Cette présentation ne constitue pas, et n'est pas destinée à constituer ou à faire partie de, et ne doit pas être interprétée comme une offre ou une invitation à la vente ou à l'achat, ou une sollicitation d'une offre d'achat, de souscription ou d'acquisition de quelque manière que ce soit, de titres, d'entreprises et/ou d'actifs d'une entité, et elle ne doit pas être utilisée, en tout ou en partie, dans le cadre d'un contrat ou d'un engagement ou d'une décision d'investissement quelconque.

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.



- **Ajustement au titre du risque non financier (ajustement pour le risque)** : la rémunération qu'une entité exige pour prendre en charge l'incertitude quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie qui découle du risque non financier lorsque l'entité exécute des contrats d'assurance.
- **Comptabilisation initiale** : fait référence à la comptabilisation d'un contrat lors de son émission.
- **Contrat d'assurance** : contrat selon lequel une partie (l'assureur) prend en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire du contrat) en convenant d'indemniser le titulaire si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) porte préjudice au titulaire.
- **Contrat déficitaire** : un contrat d'assurance est déficitaire lors de la comptabilisation initiale si les flux de trésorerie d'exécution mesurés (y compris les dépenses d'acquisition) représentent une sortie nette (c'est-à-dire une perte) lors de la comptabilisation initiale.
- **Élément de perte** : pour les contrats déficitaires lors de la comptabilisation initiale, une perte est comptabilisée au résultat et un élément de perte (montant notionnel) est établi. Après la comptabilisation initiale, l'élément de perte est suivi et divulgué.
- **Estimation courante (estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs)** : estimation explicite, non biaisée et pondérée en fonction des probabilités (c'est-à-dire l'espérance mathématique) de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui découleront de l'exécution par l'assureur de ses obligations au titre du contrat d'assurance.
- **Flux de trésorerie d'exécution (FTE)** : somme de l'estimation courante et de l'ajustement pour le risque.
- **Frais généraux** : dépenses telles que des dépenses pour les ressources humaines, technologies de l'information, fonctions financières, conformité de l'entreprise (par exemple, gestion des risques et audit interne), gouvernance du conseil d'administration, direction générale, etc.
- **Marge pour services contractuels (MSC)** : partie du passif de contrat d'assurance établie à l'émission d'un contrat pour éviter la reconnaissance de profit à l'émission et pour le différer sur la durée du contrat selon les services fournis. Des considérations particulières s'appliquent pour établir la MSC pour l'en-vigueur à la date de transition de IFRS 17.
- **Méthode de répartition des primes (MRP)** : l'une des trois méthodes d'évaluation de IFRS 17. La MRP est une méthode simplifiée autorisée pour les contrats à court terme.
- **Méthode des honoraires variables (MHV)** : l'une des trois méthodes d'évaluation de IFRS 17. La MHV s'applique aux contrats d'assurance pour lesquels on transfère de façon importante les risques liés à l'investissement. La MHV traite le risque financier différemment de la MG.
- **Méthode générale (MG)** : la méthode d'évaluation « par défaut » parmi les trois méthodes d'évaluation de IFRS 17.
- **Risque d'assurance** : risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Par souci de simplicité, le risque d'assurance est parfois utilisé pour décrire le risque non financier (à l'exclusion du risque opérationnel).

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

- Le présent document peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans le présent document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de la COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités.
- Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.
 - Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que les risques stratégiques et opérationnels, tels que : la conjoncture commerciale et économique; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales, et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; les risques associés à l'environnement politique et social, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie en faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux et sociaux; le risque lié aux données et le cyberrisque, les risques liés aux ressources humaines, les risques liés à la stratégie de couverture; les liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers en place aux dates d'échéance prévues lorsqu'il le faut; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la présente pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.
 - Les hypothèses et facteurs importants utilisés dans la préparation des perspectives financières comprennent, sans s'y limiter : l'exactitude des conventions comptables et des hypothèses actuarielles et économiques les plus probables utilisées par iA Groupe financier, soit le taux de mortalité, le taux de morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices; une croissance continue des affaires; des changements dans l'environnement, les risques et les conditions économiques, de concurrence, d'assurance, juridique ou réglementaire; et les récents rendements et résultats de la société, comme il en est question ailleurs dans le présent document.
- Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion de l'année 2021* et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2021*, ainsi que dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.
- Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.



iA 
Groupe financier